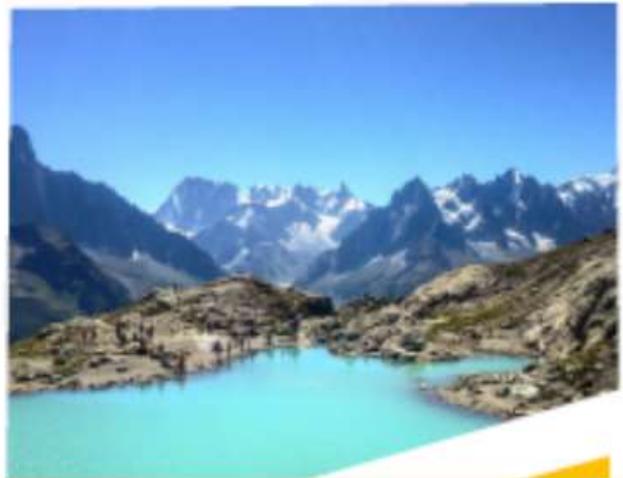




SÉJOURS ADAPTÉS



Assemblée Générale
Samedi 15 juin 2024



Séjours de vacances adaptés pour personnes ayant une déficience intellectuelle

Sommaire

I- INTRODUCTION.....	3
II- LES SEJOURS DE VACANCES.....	5
II.1 Généralités.....	5
II.2 Les séjours de Noël 2022/Jour de l'An 2023.....	6
II.3 Les séjours de Printemps 2023.....	7
II.4 Les week-ends 2023.....	8
II.5 Les séjours d'été 202.....	8
II.6 Le personnel saisonnier.....	11
II.7 Le déroulement des séjours.....	12
II.8 Visites diverses : AVL, CNLTA, DDETS.....	13
III- L'ASSOCIATION.....	14
III.1 Le personnel permanent.....	14
III.2 La vie associative.....	15
III.2.1 Le Conseil d'Administration.....	15
III.2.2 La commission vacances.....	16
III.2.3 La commission embauche.....	17
III.2.4 La Commission Gestion et Fonctionnement.....	17
III.2.5 La Commission communication.....	18
Commission encore très sollicitée cette année 2023 avec l'amélioration de la présentation des catalogues et c'est une réussite. Également tout un travail de reprise d'organisation des visites dans les établissements de formation afin de faire connaître AVL dans le souci d'un recrutement plus adapté à nos besoins. Et l'organisation également de rencontres avec les structures accueillant des personnes en situation de handicap afin de présenter AVL et les séjours de vacances.....	18
III.2.6 La Commission Répartition.....	18
III.2.7 La commission transports.....	19
III.2.8 Le suivi des vacances.....	19
IV- Epilogue.....	20

I- INTRODUCTION

Je suis ravie de vous retrouver cette année, encore, et j'ai envie de vous conter la suite de l'histoire d'AVL.

L'année 2023 a été marquée par de nombreux mouvements au sein d'AVL.

Quelqu'un m'a dit, un jour, que « l'équilibre c'est le mouvement ». Alors je suis tentée de penser que cette année 2023 a été une année d'équilibre pour AVL : tel le funambule sur son fil qui tient son balancier en lui donnant juste assez de mouvement pour que, lui, reste sur son fil... en équilibre.

Cela paraît si simple...et pourtant les aléas peuvent accentuer le mouvement et apporter un déséquilibre : à nous de lutter pour retrouver cet équilibre ou un autre, différent mais tout aussi efficace.

Les mouvements de 2023 ? Quels sont-ils ?

- Les séjours, bien entendus (week-end compris) : ce sont les grandes manœuvres qui font la vie de l'association. En 2023, nous observons moins de séjours (4 de moins) ; un petit plus concernant les week-end (3 de plus) ; moins de vacanciers sont partis (10 de moins) et le nombre de journées a légèrement augmenté (64 de plus).
Oscillations entre le plus et le moins qui semblent peu importantes, mais qui ont une incidence significative sur le résultat financier.
- Le personnel permanent d'AVL : je ne sais pas si les mouvements du personnel traduisent un équilibre ? Je crains le contraire : ces mouvements- là sont plutôt source de déséquilibre au niveau humain ; ils sont comme un coup de vent qui peut tout emporter ou presque. Aller contre ce vent demande de la résistance, de s'arquer, de buter pour tenir et redresser la barre... Le balancier penche trop d'un côté. Pour le faire revenir à l'horizontale c'est souvent compliqué. Les mouvements du personnel à AVL, pour 2023, se soldent à 4 départs et 1 arrivée sur l'année. Vous sentez le balancier qui penche ? Cela paraît très déséquilibré, mais je vous en reparlerai dans un moment au fil de mon propos...
- Le recrutement des animateurs saisonniers : toujours difficile de recruter, même si il a semblé que les choses bougeaient un peu, mais si légèrement que ce ne fut pas une révolution... d'autant plus que en 2023 nous avons eu besoin de recruter moins : environ 200 animateurs saisonniers en moins par rapport à 2023. Petit déséquilibre...contrebalancé par un recrutement facilité, une petite économie sur ce poste, un accompagnement des équipes simplifié.
- Les finances d'AVL : je suis mal placée pour vous en parler car je ne maîtrise pas bien ce domaine. L'expert-comptable, Mr Dagnaud, vous dira que le bilan financier n'est pas bon et que le budget n'est pas équilibré : pas d'égalité entre les recettes et les dépenses. Moi, je vous dirais qu'il est moins mauvais que ce que nous aurions pu craindre, et moins mauvais que l'an passé. Le trésorier vous présentera ce bilan en y apportant des explications intéressantes qui permettent de mieux comprendre les chiffres.
- Les 30 Ans d'AVL : A la fois une grande agitation et une belle pause. De l'agitation...il y en a eu ! Fêter un tel anniversaire cela se prépare et ce n'est pas rien. Tous les salariés et les bénévoles d'AVL pourront confirmer : tous se sont investis, chacun dans un domaine qui lui convenait : la communication, la réservation de locaux, les invitations, la logistique, les commandes de boissons, la recherche de prestataires, la négociation des tarifs, la préparation des crêpes, la préparation du discours, la répartition des tâches le jour « J », l'installation de la salle, le rangement ... et j'en oublie.

Une vraie fourmilière, pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois avant le 30 Septembre 2023.

30 Septembre qui a marqué une vraie pause dans la vie, dans l'histoire d'AVL . Quelle journée ! A elle seule, elle rétablit l'équilibre entre les soucis et l'insouciance. Tout était réuni pour que la journée soit à la hauteur des attentes de chacun : la météo ensoleillée, les locaux spacieux, des salariés et des bénévoles à leurs postes dans la solidarité, des vacanciers ravis qui ont profité des distractions proposées, la visite d'officiels, la visite d' « anciens » d'AVL, ceux de la première heure, un buffet exotique et varié, et en final l'Equipe à Jojo qui a régalié tout le monde en revisitant le répertoire de Joe Dassin. Une vraie pause chaleureuse, amicale, pleine d'échanges, de joie, de rires, de danses, de jeux, de chants.

Il a suffi d'une journée pour équilibrer la Vie à AVL et faire passer les soucis au second plan.

Merci à tous de votre investissement, de votre soutien, de votre participation en un mot MERCI d'être là.

Mais il faut quand même passer aux choses plus sérieuses qui font aussi la vie d'AVL et qui font que AVL vive.

En terme d'équilibre, je ne suis pas certaine que tous ces mouvements permettent de dire que AVL est à l'équilibre. Je peux cependant dire que c'est en bougeant les choses que nous arriverons à retrouver un équilibre viable.

La Présidente : Christine LOUAT

II- LES SEJOURS DE VACANCES

II.1 Généralités

Année 2023 :

11 séjours ont été organisés fin 2022/début 2023.

8 séjours ont pu se tenir au Printemps 2023.

En été 2023 : **48** séjours ont pu partir

5 week-end ont été organisés

Un total de **67** séjours et **5** week-ends sur l'année 2023

Evolution du nombre de journées :

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Noël –Jour de l'an	572	471	409	492	424	526	131	504	441
Février	116	0	0	0	0	0	0	0	0
Printemps	488	500	536	448	464	0	0	368	408
Week-end	0	16	38	50	82	28	32	24	46
Eté	5233	4945	4661	5195	4744	0	3137	3468	3582
JLSH	0	0	0	0	0	153	0	0	0
Total	6409	5932	5644	6185	5714	707	3300	4364	4431

Pour cette année 2023 nous constatons une certaine stabilité sur le nombre de journées : une petite centaine de plus qu'en 2022.

Evolution des niveaux d'accompagnement

Autonomie	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bonne	27.97%	27.22%	21.73%	30.71%	27.57%	/	22,64%	39.56%	36,11%
Moyenne	37.81%	30.88%	34.45%	32.72%	34.99%	/	26,42%	27,91%	38,39%
Faible	34.22%	41.90%	43.81%	36.57%	37.43%	/	50,95%	32,53%	25,50%

La baisse du pourcentage en « faible autonomie » correspond exactement à la décision prise par le Conseil d'Administration de réduire le nombre de séjour de « faible autonomie ». En 2023 environ 1/4 des vacanciers étaient des personnes en situation de très grande dépendance.

L'augmentation de la fréquentation des séjours de moyenne autonomie peut s'expliquer par le fait que les vacanciers avancent en âge et perdent un peu d'autonomie et ne peuvent plus partir en séjour de « bonne autonomie ». Une autre hypothèse est que quelques vacanciers fréquentant les séjours de « moyenne autonomie » auraient certainement été inscrits dans un séjour de « faible autonomie » par le fait qu'ils ont besoin d'un fauteuil roulant ou d'un déambulateur pour les sorties, par le fait qu'ils ont besoin d'un accompagnement plus accentué lors des toilettes, par le fait qu'ils ont besoin d'une alimentation mixée. Alors, même si ce n'est pas la majorité des vacanciers, la diminution des séjours de « faible autonomie » a certainement influé sur la répartition de certains vacanciers dans des séjours de « moyenne autonomie ».

Pour cette année 2023, selon ce qui était envisagé dès les retours des séjours de l'été 2022, nous avons diminué drastiquement l'offre de séjours pour les personnes de « faible autonomie » compte-tenu de la grande difficulté à embaucher des animateurs. Ces séjours ayant un taux d'encadrement de un pour un, il est nécessaire de trouver beaucoup d'animateurs. Lors de l'été 2022 nous avons recruté souvent au dernier moment, nous avons été amenés à remplacer des animateurs un jour avant le départ, voire même le jour du départ ou pendant le séjour. Ces recrutements de dernière minute ne sont pas satisfaisants et la préparation du séjour ne peut pas se faire avec toute l'équipe. En diminuant le nombre de séjours de « faible autonomie », nous diminuons notre besoin d'animateurs et nous privilégions l'accompagnement des équipes avant les séjours, ce qui est déterminant pour le bon déroulement d'un séjour et la qualité de l'accompagnement apporté aux vacanciers. Ceci nous évite d'annuler des séjours dans la semaine qui précède le départ (7 de ces séjours avaient été annulés l'été dernier). L'objectif étant de revenir à une situation plus conforme à celle connue avant le Covid... Mais ce n'est pas encore d'actualité.

Je rappelle que peu d'organisme de vacances adaptées propose de tels séjours, aussi la demande est toujours importante pour les personnes de « faible autonomie » et nous regrettons de ne pouvoir y répondre davantage. Ces séjours demandent une importante organisation, et présentent d'importantes contraintes :

- ◆ Le taux d'encadrement sur ces séjours étant de 1 animateur pour 1 vacancier, il y a un recrutement plus important à effectuer.
- ◆ Le suivi de ces équipes plus conséquentes est plus important
- ◆ Le besoin en formation de ces animateurs est renforcé, en particulier sur l'utilisation de matériel para médical.
- ◆ Les animateurs sont souvent amenés à rendre visite aux futurs vacanciers dans leurs établissements afin de prendre connaissance de leurs besoins spécifiques : ce qui implique que les animateurs soient recrutés suffisamment tôt pour faire ses visites.
- ◆ Les vacanciers ont besoin de matériels spécifiques importants (fauteuils, lève personne, chaise pot, lit douche, mixers, ...): le suivi de ces besoins primordiaux demande beaucoup d'attention, d'organisation, de liens avec les établissements ; et tout ceci demande du temps. De plus, l'encombrement de certains de ces matériels nécessite un nombre de véhicules très importants sur ces séjours, et donc d'animateurs en possession du permis de conduire

Par exemple, pour un séjour de « faible autonomie » accueillant 6 vacanciers, il est souvent nécessaire de disposer de 3 véhicules.

Comme nous n'avons que très peu de concurrence sur ce type de séjour cela explique que ces séjours se remplissent bien. Et pour répondre à cette demande très particulière, nous devons travailler encore davantage sur la qualité et donc sur le recrutement, l'accompagnement des animateurs concernés, et sur la collaboration avec les établissements qui assurent l'accompagnement de ces personnes tout au long de l'année et qui nous les confient pour un temps de vacances.

Pour compenser un peu cette diminution de l'offre de séjours de « faible autonomie », et donc une perte en terme de rentrée financière, nous augmentons progressivement l'offre dans les « autres autonomies ».

II.2 Les séjours de Noël 2022/Jour de l'An 2023

Nous avons organisé **11 séjours** sur la période de Noël 2022/ Jour de l'an 2023 (au lieu de 10 l'année précédente) : **63 vacanciers** ont pu partir (62 l'an passé).

Si la majorité des séjours se sont bien passés, quelques-uns ont cependant connus des difficultés d'équipe.

Un séjour a connu de grandes difficultés au niveau de la santé des vacanciers : une épidémie de grippe a hélas engendré deux décès chez les vacanciers. Nous déplorons cette issue dramatique. Cependant nous tenons à noter que sur ce séjour il y avait une infirmière qui a bien géré la situation avec l'ensemble de l'équipe. Les vacanciers malades ont été hospitalisés. Un est décédé à l'hôpital, l'autre a été hospitalisé deux semaines et est décédé dans son établissement d'origine le lendemain de sa sortie d'hôpital. Nous avons bien entendu une pensée pour eux et pour leur entourage familial et professionnel.

Il va sans dire que l'équipe de ce séjour a été bouleversée par cette situation.

Le Directeur de l'époque, Raphaël Buisine, s'est rendu sur les lieux, en soutien et en aide. Il a été en contacts fréquents avec l'établissement de ces vacanciers.

Séjours « bleu »	Séjours « Orange »	Séjours « Vert »	Séjours « Violet »
PARIS	CLERMONT L'HERAULT	LES ABRETS	SAINT-ETIENNE SUR CHALARONNE
DUBACH	ROCHEFORT DU GARD	SAINT-ETIENNE SUR CHALARONNE	CLAVEYSON
PELUSSIN	CHAMBERY MOUSTIERS SAINTE-MARIE		

11.3 Les séjours de Printemps 2023

Au printemps 2023, **8** séjours sont partis (9 l'an dernier) ; **52** Vacanciers (46 le printemps dernier) sont partis pendant cette période.

Nous avons prévu deux séjours de plus (1 en Bleu et 1 en Orange), mais les inscriptions n'ont pas été suffisantes pour les maintenir.

Nous avons essayé de mettre en place une préparation collective des séjours avec les équipes. Les séjours de Printemps 2023 ont donné satisfaction dans l'ensemble. La journée de préparation collective a semble-t-il été importante et efficace.

Séjours « bleu »	Séjours « Orange »	Séjours « Vert »	Séjours « Violet »
LES ADREST DE L'ESTEREL	SAINT-ALBAN D'AURIOLLES	LES HAUTS DU GEVAUDAN	LES ABRETS
DISNEYLAND	LES ADREST DE L'ESTEREL	PRADES	
AIX LES BAINS			

II.4 Les week-ends 2023

Nous avons pu organiser **5 week-ends (3 l'an dernier)** : 2 en « moyenne autonomie » (orange) et 3 en « faible autonomie » (vert). **23 vacanciers** (12 l'an passé), y ont participé. La demande est beaucoup moins importante en « bonne autonomie ». Par contre les vacanciers de « moyenne et faible autonomie » sont très demandeurs de ces week-end, qui permettent à certains de pouvoir partir quelques jours en fonction de leur budget, et de leurs capacités à s'éloigner longtemps ou pas de leurs lieux de vie habituels.

« bleu »	« Orange »	« Verts »
	LE CROZET 25 et 26 Mars LE CROZET 21 et 22 Octobre	LES ABRETS 11 et 12 Mars LES ABRETS 13 et 14 Mai LES ABRETS 23 et 24 Septembre

II.5 Les séjours d'été 202

Un total de **48 séjours** sont partis (en 2022 il y avait eu 52 séjours).

312 vacanciers ont pu partir (322 l'an dernier).

Nous constatons une certaine stabilité dans le nombre de séjours et le nombre de vacanciers par rapport à l'été 2022, même si il y a une légère baisse.

Cependant force est de constater que 17 places sont restées vacantes en séjours « bleu » : cela correspond environ à deux séjours. Et 10 places sont restées également innocupées en séjour « Orange » : ce qui correspond environ à un séjour.

Avons nous proposé deux séjours en trop en « bleu » et un séjour en trop en « orange » ?

La question doit se poser car ce manque d'inscription influe sur le déficit financier. Des séjours qui partent incomplet créent un vrai déséquilibre financier. Les budgets des séjours sont calculés en comptant que le séjour fera le plein d'inscriptions. Si un séjour part avec un ou deux vacanciers en moins (voire davantage), le budget n'est donc pas respecté car il y a moins d'entrée financière, et par contre les dépenses ne sont pas diminuées d'autant : la location de l'hébergement reste la même, le nombre de véhicules reste le même, le nombre d'animateur ne varie souvent pas ou alors de une personne...etc..pour chacun des postes du budget.

Nous devons donc réfléchir et apporter des actions afin que les séjours partent au complet en « Bleu » et en « Orange » afin de compenser le nombre diminué de séjours de « faible autonome ».

Un séjour de bonne autonomie (Moustiers) a été transformé en séjour de moyenne autonomie faute d'inscription sur ce séjour.

Globalement les séjours de cet été 2023 se sont mieux passé que ceux de l'été 2022, même s'il reste encore des points à améliorer.

La diminution du nombre de séjours de faible autonomie (de 24 nous sommes passé à 16), a limité le nombre d'animateurs à recruter. Pour ces séjours nous avons essayé de former des équipes qui ont assuré deux ou trois séjours de suite, avec bien entendu des jours de repos intercalés. Cela nous a permis de recruter moins de personnes, et aux animateurs de ces équipes de mieux se connaître, de mieux travailler ensemble et du coup d'assurer un meilleur accompagnement des vacanciers. Nous avons travaillé en amont avec certains établissements qui inscrivent des vacanciers de « faible autonomie » : nous avons abordé les besoins des vacanciers, les attentes, les questions de matériel adapté...

Nous avons également proposé aux équipes un accompagnement dans la préparation de leur séjour. Ce n'a été qu'un début, mais il est prometteur. Les séjours se sont mieux passés. Il y a eu une meilleure entente, une meilleure coordination et une meilleure ambiance de travail au sein des équipes.

Un bémol sur une équipe qui a vu le changement de trois animateurs à l'issue du premier séjour. Malgré cela cette équipe a eu du mal à fonctionner et l'accompagnement des vacanciers a été difficile.

Cet accompagnement des équipes avant les séjours, nous a conforté dans cet objectif d'être encore plus présents auprès d'elles avant les séjours. C'est chronophage mais les séjours se passent mieux. C'est donc quelque chose que nous allons poursuivre et amplifier pour la suite et l'étendre aux équipes de tous les autres séjours.

Pour les séjours de « bonne et moyenne autonomie », nous regrettons le mauvais fonctionnement sur essentiellement un séjour qui a cumulé toutes les mauvaises pratiques. Nous nous en sommes excusés auprès des vacanciers et de leurs familles. A part celui-ci, nous avons vécu quelques dysfonctionnements sur certains séjours que nous avons pu gérer en intervenant au sein d'une équipe, ou en changeant d'animateur ou de responsable, ou en nous déplaçant directement sur le séjour.

Nous sommes bien conscients que nous avons encore des progrès à faire pour retrouver le niveau de fonctionnement d'avant Covid. Et ceci se fera en passant du temps dans l'accompagnement encore plus soutenu des équipes.

Séjours « Bleu » 15 destinations pour 15 séjours organisés	Séjours « Orange » 14 destinations pour 17 séjours organisés	Séjours « Vert » 6 destinations pour 7 séjours organisés	Séjours « Violet » 5 destinations pour 9 sé- jours organisés
Lac Léman	Les Adrets de L'Estérel	Saint-Etienne sur Chalaronne	Les Hauts du Gévaudan
Clermont L'Hérault	Saint-Sorlin d'Arves	Contigny	Alès
Paladru	Labécède	Alès	Les Abrets
Prades	Le Crozet	Bertignat	Saint-Germain Lespinasse
Najac	Sainte-Marie aux Mines	Saint-Pierre de Boeuf	Saint-Etienne sur Chala- ronneronne
Joyeuse(Ardèche)	Buis les Baronnies	Saint-Laurent en Grandvaux	
Saint-Alban d'Auriolles	Moulins		
Valréas	Malaucène		
Les Adrets de l'Estérel	Saint-Etienne sur Chala- ronne		
Saint-Paul en Pareds (Vendée)	Saint-Germain Lespinasse		
Les Aiguilles d'Arves	Moustiers		
Chambéry	Prades		
Le Portugal	Saint-Laurent en Grandvaux		
Carnon	Contigny		
Italie			

II.6 Le personnel saisonnier

Pour les séjours de fin 2022 et début 2023 : **31** animateurs ont travaillé à AVL

Pour les séjours de Printemps 2023: **30** animateurs ont travaillé à AVL.

Pour les week-end 2023 : **21** animateurs ont assuré cet accompagnement.

Pour les séjours d'été 2023: **120** animateurs ont travaillé à AVL (320 l'été passé). Certains animateurs ont fait plusieurs séjours.

Soit un total de **202** animateurs ont travaillé avec AVL au cours de l'année 2023. Ce calcul a été fait par période et pour chaque période les animateurs qui ont fait plusieurs séjours n'ont été comptabilisés qu'une fois.

Si on compte en terme de nombre de contrats : c'est un total de 256 contrats sur l'année 2023.

Malgré la réduction du nombre de séjours, malgré une organisation permettant à une même équipe d'accompagner deux ou trois séjours de « faible autonomie », nous avons encore connu de nombreuses difficultés cette année 2023, pour recruter des animateurs. On peut dire que globalement le recrutement a été un peu moins compliqué. Cependant nous avons rencontré encore de nombreux désistements, souvent de dernière minute. Certains animateurs ne nous ont pas donné satisfaction : nous avons dû nous en séparer, parfois durant le séjour.

Tout comme l'an passé, l'autre grande difficulté est le recrutement d'animateurs en possession du permis de conduire. Il s'avère que de plus en plus de jeunes n'ont pas le permis de conduire. Notre organisation, à laquelle nous tenons, de proposer des séjours comportant un petit nombre de vacanciers et notre souci de laisser les véhicules sur les séjours, demande un plus grand nombre d'animateurs en possession du permis de conduire.

Tout comme lors de l'été 2022, cet été 2023, des bénévoles et des salariés de l'association ont dû effectuer des allers et retours sur des lieux de séjours pour accompagner les groupes : ceci pour les séjours où il y avait plusieurs véhicules. Nous avons fait en sorte que chaque groupe ait au moins un véhicule pour toute la durée du séjour, quitte à faire des sorties en demi-groupe. Heureusement, le nombre de séjours concernés a été limité. Ce sont essentiellement les séjours de « faible autonomie », où il y a un véhicule supplémentaire pour transporter le matériel, qui ont été concernés par cette organisation particulière : ce qui a laissé 2 véhicules disponibles pendant le séjour pour les sorties ; c'est le véhicule réservé au transport du matériel qui a fait des allers et retours.

Pour les trois mois d'été, nous avons embauché une personne en « renfort véhicules » : outre un travail de suivi de l'état des véhicules au départ et au retour, de suivi des locations de véhicules, de suivi de la rotation des véhicules d'un séjour à l'autre, de récupération et de retour des véhicules chez les loueurs, cette personne a fait pas mal de kms pour accompagner des séjours en manque de « permis de conduire ». Cette embauche s'avère indispensable : il y a une flotte d'une cinquantaine de véhicules en location sur l'été. Nous avons beaucoup apprécié le travail fourni par cette personne et sa bonne humeur constante malgré les aléas.

Un renfort administratif a été embauché pour les trois mois d'été : bien utile aussi pour seconder le personnel permanent durant cette période d'intense activité et pleine d'imprévus. Nous avons beaucoup apprécié, également le travail et l'investissement de cette personne.

Une fois la saison d'été terminée, nous faisons les constats qui s'imposent :

- Les séjours de « faible autonomie » se sont mieux passés que l'an dernier. Une équipe a rencontré des difficultés : nous sommes intervenus sur place et nous nous sommes séparés de trois ani-

mateurs. Cette équipe a accompagné trois séjours : ces changements ont perturbés le parfait déroulement de chacun d'eux, mais l'accompagnement des vacanciers est resté correct.

Les autres équipes ont mieux fonctionné. Ceci nous conforte dans le fait que des équipes qui sont constituées pour deux ou trois séjours, permet une meilleure cohésion, une meilleure entente, une meilleure distribution et un meilleur partage du travail et donc un meilleur accompagnement des vacanciers. De même le fait de préparer les séjours en amont avec toute l'équipe paraît important et efficace pour le déroulement du séjour.

- Concernant la « bonne et la moyenne autonomie ». Nous avons rencontré des difficultés surtout sur un séjour en particulier, où l'équipe n'a pas été à la hauteur de nos attentes et n'a pas assuré un accompagnement sécurisant et de qualité. Les vacanciers et leurs familles en ont été très déçus et mécontents. Nous avons présenté nos excuses aux vacanciers et leur avons accordé un dédommagement. Pour ce qui concerne les animateurs, nous en avons rencontré certains pour leur faire le retour qui s'imposait, et il est évident que nous ne les reprendrons pas. Mais nous n'avons pas d'autre levier car une fois le séjour terminé, il est très difficile de les revoir...
- Pour les autres séjours de « bonne et moyenne autonomie »: nous avons rencontré des difficultés sur 3 autres séjours. Nous avons été amenés à changer certains animateurs : ce qui n'est jamais très confortable pour l'équipe, mais qui a permis de terminer ces quelques séjours de façon positive.

Pour les autres ce fut un été plutôt calme .

- Les enseignements et perspectives :
 - ✓ Poursuivre l'organisation, pour les séjours de « faible autonomie », d'avoir une équipe qui accompagne deux ou trois séjours : moins d'animateurs à recruter, construction d'une équipe soudée, cohérente et efficace
 - ✓ Diminuer encore l'an prochain, l'offre de séjours de faible autonomie afin de poursuivre au mieux notre travail d'accompagnement des équipes en amont des séjours, afin d'avoir des équipes motivées, performantes, afin aussi d'essayer de fidéliser des animateurs ...et bien entendu de rechercher la qualité de l'accompagnement.
 - ✓ Poursuivre et accentuer l'accompagnement de toutes les équipes dans la préparation des séjours.
 - ✓ Améliorer le recrutement par des affiches, des flyers, des forums, des rencontres, des contacts directs avec des établissements qui reçoivent des étudiants, des annonces qui font envie de venir partager du temps avec des personnes en situation de handicap.
 - ✓ Continuer et accentuer nos liens avec les établissements de « bonne et moyenne autonomie » afin de se faire connaître, d'instaurer un climat de confiance dans le but d'inscrire de nouveaux vacanciers.
 - ✓ Valoriser la fidélité de certains animateurs , ainsi que le fait qu'ils puissent nous amener des animateurs dans leurs connaissances.

II.7 Le déroulement des séjours

Pour les séjours de fin d'année 2022/début 2023 : Bilan qui aurait pu être positif si un séjour n'avait pas connu cette épidémie de grippe qui a occasionné deux décès, comme je l'ai déjà annoncé précédemment.

Les séjours du Printemps 2023 : ils se sont très bien passés, bilan très positif.

S'agissant des séjours de l'été 2023 : Comme je l'ai déjà évoqué, un séjour a coché toutes les mauvaises pratiques, et trois autres se sont avérés plus que moyens en bonne et moyenne autonomie. En faible autonomie une équipe a dysfonctionné et malgré le changement de certains animateurs, cela est resté compliqué.

Il reste cependant, bon nombre d'animateurs qui donnent entière satisfaction : des « habitués » et aussi des nouveaux. Même si nous parlons davantage de ceux qui nous ont apporté des soucis, nous n'oublions pas ceux avec qui nous avons plaisir à travailler : ils partagent nos valeurs, respectent leurs engagements, entretiennent avec les vacanciers de bonnes relations et leur accompagnement est de qualité. J'en profite pour les remercier.

II.8 Visites diverses : AVL, CNLTA, DDETS

Quelques visites de certaines DDETS. Certaines visites se sont soldées par des remarques sur nos pratiques pas toujours en plein accord avec certaines règles en vigueur, et donc à rectifier. Ceci, encore en lien direct avec les difficultés de recrutement qui ont fait que la préparation n'a pu être faite correctement.

AVL a effectué quelques visites, mais bien moins qu'à l'habitude. Ceci est dû à la grande mobilisation de tous pour les accompagnements des départs et retours, et pour les accompagnements sur certains lieux de séjours liés au manque de permis chez les animateurs et pour les interventions auprès des équipes en difficulté.

III- L'ASSOCIATION

III.1 Le personnel permanent

Je vous l'ai annoncé en introduction : avis de grand vent sur AVL en 2023.

La composition de l'équipe de permanents d'AVL pour 2023 (de moins en moins permanents) :

- Raphaël BUISINE** : Directeur d'AVL, jusqu'au 31 Mars 2023
Guillaume AULANIER : Directeur du 20 Février 2023 au 30 Septembre 2023
Marie-Laure MARTIN : Coordinatrice chargée du recrutement / co-responsable du service à partir du 2 novembre 2023
Marie-Claire GAUDON : Secrétaire-Comptable d'AVL
Inès BELLABAS : Secrétaire en charge de l'accueil et en particulier des dossiers des vacanciers, jusqu'au 18 Octobre 2023
Fanny SOUVIGNET : Assistante administrative du service recrutement / vacances jusqu'au 19 Novembre 2023
Pauline BONY : Coordinatrice, co responsable du service, à partir du 2 Novembre 2023

Elodie LAMBERT : est venue rejoindre l'équipe en Septembre pour un an, pour un contrat en alternance qui lui permet de faire une formation diplômante.

Inès BELLABAS a été embauchée en Septembre 2022 au poste de secrétaire en charge plus particulièrement des dossiers des vacanciers. Elle a quitté son poste le 18 Octobre 2023 pour des raisons familiales.

Fanny SOUVIGNET a également quitté le poste qu'elle occupait depuis déjà quatre ans, le 19 Novembre 2023, ayant eu l'opportunité de faire évoluer sa carrière professionnelle.

Guillaume AULANIER, que je vous avais présenté lors de la dernière assemblée générale, a occupé le poste de Directeur pendant quelques mois. Puis n'étant pas satisfait de son travail, nous avons dû nous séparer de lui fin Septembre 2023.

Pauline BONY, qui avait assuré la fonction de « renfort administratif » durant l'été, est venue rejoindre AVL le 2 Novembre 2023 en tant que coordinatrice, co-responsable.

Cette année 2023, fut donc très compliquée à AVL, avec tous ces mouvements de personnels qui nous ont laissé sans voix parfois, désorientés souvent, n'ayant que peu de possibilité de freiner ce mouvement. Même si ces départs successifs nous laissent un grand vide, il faut rebondir pour poursuivre les missions d'AVL, avec l'objectif plus ou moins proche de retrouver un équilibre durable.

A ces mouvements s'est ajoutée, comme vous l'a présenté Christian Fray, notre trésorier, la situation économique de l'association qui est préoccupante, et même si certaines dépenses sont bien identifiées et ne devraient pas se retrouver l'an prochain, nous avons échappé au pire en contrôlant davantage les dépenses et en freinant quelques hémorragies, nous devons être vigilants. L'objectif est de retrouver la santé financière d'avant Covid.

Compte - tenu de tous ces événements, et surtout en raison de la situation économique, et de la diminution de l'activité de l'association, nous avons décidé à l'automne de ne pas embaucher de nouveau Directeur, mais de proposer à Pauline Bony et à Marie-Laure Martin d'assurer une co-responsabilité, pendant une année, afin d'étudier les besoins réels d'AVL. De même, au départ de Fanny et d'Inès, nous avons décidé ensemble (salariées et administrateurs), de ne pas pourvoir, dans un premier temps aux remplacements des deux postes vacants. Nous chercherons à embaucher quelqu'un début 2024 sur les missions que nous allons étudier et définir ensemble durant le dernier trimestre 2023 et le début d'année 2024. Il est donc resté trois salariées permanentes sur la fin d'année 2023 et début 2024. Ce temps de co-responsabilité sera l'occasion de définir les missions de chacune, de nous rendre compte des réels besoins de l'association en tenant compte de la situation économique, de la diminution de l'activité, de l'inflation et de bien d'autres facteurs.

Je tiens à remercier fortement, les trois salariées permanentes et la stagiaire en formation, pour le travail énorme qu'elles ont accompli durant cette fin d'année 2023 (et même début 2024). Elles ont chacune assumé des missions qui ne leur étaient pas dévolues jusque - là, afin que les séjours de fin d'année se déroulent le mieux possible (ce qui a été le cas, je peux en témoigner : nous en parleront l'an prochain !), afin que AVL continue à vivre. Les administrateurs et moi-même sommes conscients de la chance qu'a l'association d'avoir des salariées aussi investies. Je leur adresse à nouveau nos vifs remerciements.

III.2 La vie associative

III.2.1 Le Conseil d'Administration.

Les 8 membres du Conseil d'Administration (8 au lieu de 9 possible par manque de candidat) ont poursuivi leur travail à travers les réunions mensuelles, les commissions et les réunions de bureau hebdomadaires. Certains membres, de par leur activité professionnelle ont dû s'éloigner un peu, d'autres, ayant davantage de disponibilité, ont passé plus de temps à AVL. Chacun, et ensemble, a continué à assurer le travail aussi bien lors des réunions que sur le terrain durant les périodes de séjours, en assurant les départs et retours de séjours, en assurant les astreintes téléphoniques en périodes de séjours, en assurant des trajets en cas de manque d'animateurs avec permis et tout au long de l'année dans l'aide apportée pour la préparation des séjours avec les animateurs à travers des temps de formation et des temps d'accompagnement. Les administrateurs pensaient, cette année, s'écarter un peu de la gestion quotidienne d'AVL, moins intervenir dans le fonctionnement de l'association, et redevenir simplement administrateurs, assurant la gouvernance de l'association, mais les événements cités précédemment ont fait qu'il a fallu soutenir, seconder les salariées, un peu plus. Un grand merci à tous.

En Octobre 2023 est arrivée une circulaire concernant la sécurité incendie dans les hébergements que nous louons. Cette circulaire émane directement des suites du dramatique incendie qui a eu lieu dans un hébergement en Alsace, en Août 2023 et qui a hélas fait 11 victimes. L'état s'est rendu compte qu'il n'avait pas les moyens de vérifier la conformité de chaque hébergement et fait donc appel aux organismes de vacances adaptées pour assurer cette vérification. Il va sans dire que nous n'avons ni les compétences, ni les moyens d'assurer cette tâche. Cependant, nous en avons l'obligation, sous peine de ne pas avoir l'accord des différentes préfectures pour organiser tel ou tel séjour.

Travail supplémentaire pour les salariées qui doivent s'assurer que les hébergements que nous louons répondent bien aux normes de sécurité en vigueur . Si ce n'est pas le cas, nous avons obligation de changer d'hébergement, sinon nous prenons le risque d'un refus d'ouvrir le séjour. Dans le

respect de cette circulaire et de ses obligations, nous avons dû annuler certaines locations prévues et chercher d'autres hébergements. D'autre part, cette circulaire nous demande de visiter tous les hébergements avant de faire partir un séjour dans ce lieu en faisant un compte-rendu détaillé des locaux et des aménagements (chambres, salle d'eau, détecteurs de fumée...etc...).

Travail considérable et très chronophage. C'est une surcharge de travail que les salariées ont eu à assumer en plus du travail habituel, alors qu'elles étaient moins nombreuses. Vous comprendrez pourquoi je tiens à les remercier vivement d'avoir joué le jeu et d'avoir mené à bien toutes ces tâches nouvelles en plus des autres.

Et les administrateurs n'ont pas chômé non plus et ont essayé d'assurer, le plus possible, les visites de ces hébergements. Merci aussi à eux. Et ce n'est pas terminé :il faut penser aux hébergements de 2025...

Nous continuons à proposer aux animateurs, un week-end de sensibilisation, en Juin. Cette sensibilisation permet aux futurs accompagnants de séjours d'aborder divers sujets relatifs aux handicaps, à l'animation d'un séjour de vacances, à certains temps forts d'une journée comme le repas, la toilette, au travail en équipe. Ce week-end est organisé par AVL en collaboration avec le GRAFE (organisme de formation spécialisé dans ce domaine). Pour ceux qui sont concernés par un séjour de « faible autonomie », nous proposons des sessions de formation « gestes et postures » avec une ergothérapeute. Ces temps de formation permettent aux animateurs de se familiariser avec le matériel spécifique comme lit médicalisé, lit douche, lève-personne, fauteuil roulant, installation du fauteuil roulant dans le bus...et leur utilisation.

Pour les séjours de « faible autonomie », les établissements nous sollicitent parfois pour que un ou deux animateurs rendent visite aux futurs vacanciers et puissent rencontrer les professionnels qui les accompagnent afin de prendre tous les renseignements concernant leur vie quotidienne : toilette, habillage, repas, temps de repos, installations diverses... C'est un temps précieux qui facilite les débuts de séjours pour les animateurs et pour les vacanciers. Là aussi, cela a un coût : déplacements et salaires d'un ou deux animateurs d'une équipe à chaque fois. Nous réfléchissons à une participation financière de la part des établissements surtout si cet établissement est éloigné de La Ricamarie. Nous avons des vacanciers qui viennent d'Ardèche, de Savoie...

III.2.2 La commission vacances

La commission propose des idées de destinations pour les séjours. Les salariées font une recherche d'hébergements en fonction de ces destinations et ensuite la commission valide. La commission pointe qu'il est difficile de trouver des hébergements adaptés aux personnes en situation de grande dépendance et qui ont besoin d'espaces suffisamment grands, de matériel qui demande de la place dans le gîte, de sanitaires adaptés...C'est pourquoi, nous retrouvons des destinations que nous proposons depuis plusieurs années. Pour « la bonne autonomie et la moyenne autonomie », la commission s'efforce de trouver de nouveaux endroits.

Des visites des nouveaux lieux d'accueil sont effectuées afin de se rendre compte si le gîte correspond bien à nos attentes et aux besoins des vacanciers. Ces besoins évoluent avec l'âge des vacanciers. : certains partent avec AVL depuis de nombreuses années et comme pour tout un chacun l'avancée en âge voit quelques difficultés physiques apparaître. En « moyenne autonomie » (orange) par exemple, les vacanciers ont davantage de difficultés à marcher, à monter et descendre les escaliers, se fatiguent plus vite, ont besoin de plus d'accompagnement dans certains actes de la vie quotidienne et aussi de locaux plus adaptés comme par exemple des habitations de plain-pied, pas toujours faciles à trouver. Et pour autant ils ne serait pas adapté de les positionner dans un séjour de

« faible autonomie » : ils n’y trouveraient pas l’intérêt de partager des activités qui leur correspondent et des échanges entre vacanciers possibles.

Cette commission gère également l’élaboration des catalogues.

III.2.3 La commission embauche

Cette commission intervient essentiellement pour des embauches en CDI et pour les embauches en CDD de longue durée, mais pas pour le recrutement des animateurs.

L’embauche d’une personne en « renfort véhicules », pour les trois mois d’été en fait partie.

Cette personne a eu à gérer :

- ◆ l’organisation de la récupération et du retour des véhicules chez les loueurs
- ◆ la vérification de l’état des véhicules au départ et au retour des séjours
- ◆ La sensibilisation à la conduite des bus, avant les départs, des futurs conducteurs en les accompagnant sur un parcours durant lequel ils conduisent le bus et où il sont sensibilisés aux dimensions du véhicule et à certaines consignes de sécurité ...
- ◆ l’accompagnement de certains séjours jusqu’aux gîtes lorsqu’il manquait des conducteurs chez les animateurs

Sans compter les aléas qui jalonnent la période de l’été. L’été 2023 n’a pas échappé à tout ce travail. C’est vraiment un poste indispensable sur cette période.

Embauche d’une personne en renfort administratif pour trois mois également : c’est un poste qui demande de la polyvalence, de la disponibilité et qui est d’un grand secours pendant l’été. La personne qui a occupé cet emploi en été 2023 a vraiment assuré et assumé.

J’en profite pour remercier ces deux personnes qui ont satisfait à toutes nos attentes durant l’été 2023.

III.2.4 La Commission Gestion et Fonctionnement

La commission se réunit régulièrement pour l’élaboration du budget de l’association et son suivi. Elle établit les prix des séjours et leurs budgets respectifs : c’est un énorme travail. Cette année, les membres de cette commission ont été particulièrement vigilants sur la santé économique de l’association, en proposant, entre autre des actions afin de stabiliser la situation.

Devant la demande de certains établissements d’organiser des week-end à la carte, devant la demande croissante d’inscription pour des week-end surtout pour des vacanciers de « faible autonomie » et quelques uns en « moyenne autonomie », la commission réfléchit à ajuster le tarif de ces week-ends. A ce jour le tarif des week-ends est très bas et leur organisation coûte à l’association. Tant que la situation économique était positive, nous avons laissé ces tarifs pensant que nous nous placions sur un service rendu. Mais maintenant qu’il faut maîtriser les dépenses pour avoir une bonne trésorerie, il s’avère que nous ne pourrons pas continuer à proposer les week-ends à de tels tarifs : 130 euros /jour alors que les séjours d’été sont à 290 euros /jour. La commission fait des calculs au plus juste et pour l’an prochain il est fort probable que les tarifs des week-ends vont évoluer.

III.2.5 La Commission communication

Commission encore très sollicitée cette année 2023 avec l'amélioration de la présentation des catalogues et c'est une réussite. Également tout un travail de reprise d'organisation des visites dans les établissements de formation afin de faire connaître AVL dans le souci d'un recrutement plus adapté à nos besoins. Et l'organisation également de rencontres avec les structures accueillant des personnes en situation de handicap afin de présenter AVL et les séjours de vacances.

C'était l'objectif pour l'année 2023. Nous avons eu du mal à le tenir au vu des surcharges évoquées précédemment. Cependant la commission s'est appliquée à instaurer au moins des contacts téléphoniques avec les établissements, à avoir connaissance d'un interlocuteur référent des vacances.

La commission a beaucoup travaillé sur la communication en revisitant les affiches, les annonces, les flyers, les contacts avec d'autres organismes de vacances adaptées proches de nous et en s'investissant dans la préparation des 30 ans d'AVL.

III.2.6 La Commission Répartition

La commission a étudié toutes les fiches d'inscription des séjours de fin d'année 2022/début 2023, des séjours de printemps 2023, des week-ends et des séjours d'été.

La commission, à travers l'étude des fiches d'inscription vérifie que le vacancier s'inscrit bien dans le séjour qui correspond à son besoin d'accompagnement. Elle essaie également de trouver des solutions lorsqu'il y a des questions de dates, de lieux, de séjours.

Pour séjours de fin d'année 2022/ début 2023:	64 fiches
Pour séjours de printemps 2022 :	57 fiches
Pour séjours été 2022:	340 fiches
Pour les week-ends 2022 :	27 Fiches

Soit un total de : 488 fiches étudiées

Il y a souvent davantage de fiches étudiées que de vacanciers partis en séjour : ceci s'explique par les quelques annulations de la part des vacanciers (souvent pour des raisons de santé).

Il est parfois nécessaire d'appeler la personne qui a inscrit et donc rempli la fiche d'inscription pour des compléments d'information. La commission s'appuie aussi sur les comptes rendus des séjours précédents pour affiner l'orientation du vacancier.

III.2.7 La commission transports

Pour rappel le rôle de cette commission est d'organiser les trajets aller et retours, d'évaluer les besoins en terme de location de véhicules, d'organiser la sensibilisation des animateurs à la conduite de ces véhicules, et de superviser le suivi des véhicules.

En 2023 avec l'embauche de la personne en « renfort véhicules », la commission a pu se consacrer davantage à l'organisation des départs et retours (horaires, lieux de rendez-vous, coordination...). Il est à noter que certains établissements demandent à ce qu'on aille chercher les vacanciers sur place, dans l'établissement. Ce n'est pas toujours possible, mais nous l'avons fait à plusieurs reprises. La commission a pu prévoir d'aller chercher certains vacanciers sur leurs lieux de résidence et a essayé de regrouper certains « ramassages » afin d'éviter des kms et du temps aux animateurs. Cela a concerné quelques vacanciers. A poursuivre pour les années à venir. Mais ceci a un coût : essence, véhicule, salaire de l'accompagnateur : aussi nous envisageons de demander une participation financière pour ce service : idée à « creuser ».

Au vu des problème de « casse » des véhicules, souvent des accrochages qui ont pour conséquences des réparations de carrosserie qui ont un coût très important, la commission a réfléchi à la possibilité de mettre en place une « prime véhicules » qui serait attribuée à toute l'équipe d'un séjour si le ou les véhicules reviennent intacts, propres. L'idée est de sensibiliser tous les membres d'une équipe à ce problème : souvent les accrochages sont le résultat de manœuvres qui pourraient être guidées par un animateurs non conducteur. Cette idée a germé au sein de la commission et du CA pour une application dès les séjours de fin d'année 2023/début 2024. Nous en reparlerons l'an prochain.

III.2.8 Le suivi des vacances

Ce suivi demande beaucoup d'investissement de la part de tous, salariés et bénévoles : tous sont sur « le pont » pendant les périodes de séjours pour assurer une présence lors des départs et des retours ; assurer les astreintes téléphoniques 24h/24h, assurer des visites des séjours, intervenir directement sur place si besoin, organiser un rapatriement si besoin...

Durant l'été 2023, beaucoup ont été mobilisés pour des accompagnements de séjours sur site compte-tenu du manque de conducteurs chez les animateurs. Une grande mobilisation aussi dans une aide apportée aux équipes dans la préparation des séjours, du fait du recrutement tardif de certains animateurs, même si cela a été compliqué voire impossible pour certaines équipes recrutées vraiment trop tardivement. Du coup, nous avons fait très peu de visites de séjours encore cet été.

Les quelques visites faites ont été motivées surtout pour faire l'évaluation de quelques animateurs responsables qui avaient participé à la formation de responsable et pour qui on doit faire une évaluation en situation pratique.

IV- Epilogue

Je terminerai cet exposé par les 30 ans d'AVL qui furent une fête réussie. Ce fut un moment très positif de cette année 2023. Elle a demandé beaucoup de préparation, de participation de la part de tous à AVL (salariés, bénévoles). Ce fut un moment chaleureux, d'échanges, de rencontres avec des « anciens » d'AVL, rencontre avec des vacanciers, des animateurs, des acteurs d'AVL, d'autres associations comme l'ADAPEI de La Loire qui nous a fait le plaisir de sa présence. L'accueil par la ville de Saint-Héand a été chaleureux. La météo a été de la partie et a permis d'occuper l'espace extérieur pour les jeux en bois, l'animation musicale de l'après-midi. Et la soirée s'est conclue avec la prestation de L'Equipe à Jojo autour du répertoire de Joe Dassin.

Ce fut une parenthèse festive pendant cette année 2023 jalonnée de nombreuses difficultés. Je remercie tous les participants à cette journée pour leur investissement.

Je crois avoir fait le tour des aventures d'AVL pour 2023 ! Equilibre ? Pas équilibre ? Je suis tentée de dire équilibre puisque AVL est toujours là et peut toujours remplir sa mission de proposer aux personnes en situation de handicap des temps de vacances. Mais je dirais aussi qu'il faut bouger les lignes, changer des habitudes, changer des façons de faire pour renforcer l'équilibre, mais le faire sagement, méticuleusement, en évitant trop d'amplitude pour éviter la chute et retrouver un équilibre durable.

Rendez-vous en 2024 pour la suite de cette fabuleuse histoire.

Merci à tous.